

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 14 (1986)
Heft: 53

Artikel: Assemblée générale annuelle de l'Amicale de la prévôte - Moutier
Autor: Gigandet, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-241559>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

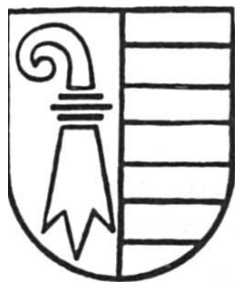
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pages jurassiennes



ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE de L'AMICALE DE LA PREVOTE – MOUTIER

C'est devant une salle comble que Madame Martine BURRI-Chételat, vice-présidente, ouvre les débats. Des souhaits de bonne guérison sont adressés au président Gérard Fridez, hospitalisé à Berne.

L'appel se faisant par liste il est procédé à la nomination des scrutateurs. La secrétaire Mme Gladys Neuenschwander lit le procès-verbal de l'assemblée précédente. Elle est vivement remerciée pour sa bonne rédaction et les membres présents approuvent le verbal à l'unanimité.

La caissière Mme Agnès Zanetta, nous présente des comptes équilibrés, même si la fortune a quelque peu diminué, ceci est dû à la participation aux fêtes internationales du Patois, qui se sont déroulées à Sierre.

Le rapport des vérificateurs est élogieux à l'adresse de la caissière et l'assemblée approuve les comptes avec des remerciements bien mérités.

Le rapport présidentiel, établi par Gérard est lu en français et en patois par Martine. Il est très détaillé et fait ressortir l'intense activité de la société. L'Amicale de Moutier est bien forte de quelque 130 membres, mais la chorale et le groupe théâtral réunissent environ 25 personnes toutes plus actives les unes que les autres.

Le comité s'est réuni environ dix fois ainsi que les diverses commissions. Le clou de l'année fut sans conteste les fêtes de Sierre qui eurent lieu le dernier samedi et dimanche de septembre. Le temps merveilleux, l'accueil des Valaisans, une excellente organisation firent de ces deux jours une fête où la joie et le bonheur se lisaient sur chaque visage des patoisants, qu'ils viennent du Val d'Aoste, de la Savoie ou d'ailleurs.

Lors de cette grandiose manifestation, Moutier fut aussi à l'honneur, car un membre fondateur, Stanis Theurillat, fut élevé à la dignité de mainteneur du Patois. Il reçut une magnifique médaille et un diplôme. Un nouveau venu, Pierre Gigandet de Corgémont, recevait un 1er prix de théâtre pour sa pièce : "Le Bé Langdaige", ainsi que le prix Romand pour le patois le mieux écrit. Le président félicite ces deux récipiendaires et l'assemblée les applaudit. De très sincères et très mérités remerciements sont adressés au directeur de la chorale Michel Crelier. Celui-ci se dévoue sans compter et avec une remarquable



gentillesse pour nous faire chanter et surtout pour nous faire aimer et apprécier l'art choral, il est ovationné par l'assemblée. Le rapport présidentiel se termine par le rappel des différentes activités et participations de la chorale et du groupe théâtral à plusieurs manifestations en 1985.

Ce rapport très fouillé est approuvé par acclamation et Martine est remerciée pour en avoir donné connaissance.

C'est ensuite la distribution des récompenses pour l'assiduité aux répétitions du chant. Nous relèverons la prestation quasi incroyable de nos doyens Blandine et Charles Montavon, âgés respectivement de 85 et 83 ans, qui n'ont manqué aucune répétition, quelle preuve de vitalité et de dévouement à la chorale !

Deux démissions au comité sont avec regret enrênées; il s'agit de Mme Gladys Neuenschwander et de Alain Roth. Ils sont remerciés pour leur excellent travail. Pour les remplacer, Mmes Yvonne Villat et Catherine Zahno sont élues à l'unanimité, meilleurs voeux pour leur future activité.

Les diverses commissions ainsi que les autres membres du comité sont réélus par acclamations, soit président, vice-présidente et assesseurs.

Quelques propositions sont faites qui sont acceptées et seront étudiées par le comité. L'une de ces propositions est particulièrement intéressante, elle prévoit une commission qui serait chargée de coordonner les différentes charges occasionnées par des manifestations et qui serait supervisée par le président, ce qui devrait alléger les prestations de celui-ci.

Dans les divers, Martine remercie au nom du comité tous ceux et celles qui ont oeuvré durant toute l'année écoulée pour la bonne marche de la société. Pierre Gigandet est ensuite accepté comme nouveau membre et il lui est demandé d'être le nouveau correspondant au Journal "L'AMI DU PATOIS", car Charles Montavon demande à être relevé de cette charge. Le nouvel élu prend la parole et exclusivement en patois remercie l'assemblée de l'accueil qui lui a été fait à Sierre et maintenant. Il lance un véritable plaidoyer pour le maintien du Patois, demande à chacun de faire un effort pour le parler, le pratiquer et surtout le transmettre aux générations futures.

La vice-présidente clôt les débats qu'elle a conduit pour la première fois avec beaucoup de savoir-faire, elle est remerciée par acclamations.

Un excellent souper est ensuite servi par la tenancière de l'Hôtel de la Gare, fief des jurassiens.

Un orchestre à la mesure des participants fait valser jeunes et vieux, mais peut-on parler de vieux quand on voit les octogénaires en remonter aux jeunes ! ! ! Des jeux organisés de main de maître par Joseph Koller créent une ambiance du tonnerre et même l'épouse de notre président, Mme Fridez, oublie heureusement ses soucis pour un soir. Ce n'est qu'aux aurores que l'on se sépare pour aller goûter un sommeil réparateur.

Pierre Gigandet